

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Digitalisation et Durabilité 2 EE (DD2 EE)

2026-2027

Code : S.SI.370.4338.F.26

Niveau : Module de base

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 2

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☐ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☐ Ab4 ☐ Ab5 ☐ Ab6

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences ☐ Cb1 ☐ Cb2 ☐ Cb3 ☐ Cb4

D. Rôle de Leader : Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☒ Db3 ☐ Db4

*En identifiant les risques concernant la sécurité des patient·es, la qualité des soins et la protection des données (Db3)

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☒ Eb3 ☒ Eb4

*En soutenant les patient·es/client·es dans la gestion de leur santé (Eb3)

*En initiant des actions de promotion de la santé et de prévention (Eb4)

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences ☐ Fb1 ☐ Fb2 ☐ Fb3 ☐ Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☒ Gb1 ☐ Gb2 ☒ Gb3 ☐ Gb4

*En adoptant une posture réflexive (Gb1)

*En utilisant à bon escient les ressources humaines, financières et écologiques (Gb3)

Objectifs généraux d'apprentissage / apprentissages critiques

- Adopter une posture réflexive affirmée sur le rôle de l'infirmier·ère en clinique face aux enjeux de durabilité et de la digitalisation du système de santé Suisse.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Intelligence artificielle dans les soins
- Défis infirmiers en lien avec la digitalisation
- Influence des structures et des processus sur la durabilité du système de santé

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☐ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☐ Modalité digitale | ☐ Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--|
| ☐ Ecrit sur table | ☐ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : |
| ☐ | ☒ Oral de groupe | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Digitalisation

Reading, T., Turchioe, M., Austin, R., & Lytle, K. (2025). Opportunities and challenges for digital health and artificial intelligence to support nurses: Results of a survey of nursing informaticists. *Computers, Informatics, Nursing*, 43(7), e01279.

Locsin, R. (2015). Rozzano Locsin's Technological Competency as Caring in Nursing: Knowing as Process and Technological Knowing as Practice. In Smith, M., & Parker, M. (eds). *Nursing Theories and Nursing Practice* (4th ed), New York, F.A. Davis, Co. (p, 451-462).

Segur-Ferrer, J., Moltó-Puigmartí, C., Pastells-Peiró, R., & Vivanco-Hidalgo, R. M. (2024). Methodological frameworks and dimensions to be considered in digital health technology assessment: scoping review and thematic analysis. *Journal of Medical Internet Research*, 26, e48694.

Durabilité

Pinzone, M., Lettieri, E., & Masella, C. (2012). Sustainability in healthcare: Combining organizational and architectural levers. *International Journal of Engineering Business Management*, 4, 38.

The Shift Project. (2023). *Décarboner la santé pour soigner durablement : Rapport final*. The Shift Project.

Fitaire, C., Lonchamp, S., & Senn, N. (2023). *Forum suisse pour la durabilité environnementale du système de santé : Comment réussir la transformation ?* *Revue Médicale Suisse*.

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Morgane Gilliland

Descriptif validé le 10.09.2026, par la doyenne Gora Da Rocha

